

Le 12 décembre 2018

[Traduction]

Budget de capital

M^{me} Harris : Monsieur le président, quand le premier ministre a décidé de procéder à des compressions et à des réductions radicales s'élevant à plus de 200 millions de dollars au chapitre du budget de capital, a-t-il songé un instant aux répercussions négatives qu'elles auraient sur l'économie et la main-d'oeuvre du Nouveau-Brunswick? Si une analyse des incidences a été réalisée, un document a sûrement été préparé. Le premier ministre peut-il nous fournir ce document?

L'hon. M. Higgs : Merci, Monsieur le président. Eh bien, le seul document possible exprime un principe fondamental concernant les questions financières, selon lequel les dépenses publiques ne peuvent pas favoriser une économie durable. Voilà qui semble avoir été la philosophie du gouvernement précédent. Pour la première fois dans l'histoire du Nouveau-Brunswick, nous avons des dépenses publiques qui concordent avec celles du secteur privé. D'habitude, les dépenses du secteur privé représentent plutôt le double de celles du secteur public. Voilà un autre élément qui indique clairement que la situation ne peut durer.

Monsieur le président, l'avenir du Nouveau-Brunswick sera viable parce que nous dépenserons de l'argent et traiterons l'argent des contribuables comme s'il s'agissait du nôtre, car c'est ainsi que nous devrions nous comporter à la Chambre. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Harris : Monsieur le président, les gens d'en face pensent qu'agir signifie faire preuve d'austérité. Oui, ils dépenseront de l'argent. Ils transféreront simplement les fonds des endroits qui en ont besoin à leur propre circonscription.

Au cours des quatre dernières années, le gouvernement libéral s'est démené pour conclure des partenariats fédéraux-provinciaux, dont les coûts étaient partagés, au titre desquels des millions ont déjà été investis dans des projets que le gouvernement conservateur et le premier ministre ont décidé d'annuler. En raison des compressions, il restera des millions de dollars en fonds fédéraux qui seront disponibles pour les autres provinces. Ma question s'adresse au premier ministre, et je m'attends à une réponse claire. Combien de millions restera-t-il?

L'hon. M. Higgs : Encore une fois, Monsieur le président, une profonde divergence idéologique ressort. Vous savez, certaines personnes sont prêtes à dépenser afin de profiter d'un rabais de 50 % pour des choses dont elles n'ont absolument pas besoin et pensent qu'il s'agit d'une économie. On peut agir ainsi, si on achète quelque chose qu'on ne veut pas ou si on dépense l'argent de quelqu'un d'autre quand cela n'est pas nécessaire. Il semble y avoir un désir de procéder ainsi ; nous mettons donc sur pied des projets et nous créons des emplois à partir de



l'argent des contribuables. Voilà une économie soutenue par les contribuables. Monsieur le président, une telle économie s'est avérée ne jamais connaître de succès.

La semaine dernière, pendant la Rencontre des premiers ministres, j'ai parlé du fait que je n'avais pas besoin d'utiliser encore une quote-part de 50 % pour des initiatives qui n'aideraient tout simplement pas notre province à aller de l'avant. Nous devons réparer nos infrastructures. Nous avons des ponts, des routes et des écoles. Il nous faut investir dans certains secteurs pour l'avenir de notre province. Ce n'est pas parce qu'il y a de l'argent à Ottawa pour payer la moitié des coûts qu'il nous faut inventer des projets. J'ai mentionné que, si le gouvernement fédéral changeait les règles, nous serions intéressés ; cependant, je n'ai pas besoin de profiter d'un partage des coûts pour des projets dont je n'ai pas besoin. Merci beaucoup.

M^{me} Harris : Monsieur le président, je dirais au premier ministre ceci : Demandez aux familles qui ont perdu un proche sur la route 11 si le partage des coûts en avait valu la peine.

Le gouvernement de l'alliance conservatrice a déjà annulé des investissements dans l'infrastructure d'une valeur de 90 millions dans la région de Miramichi, lesquels auraient permis la construction d'une route sécuritaire qui est vraiment nécessaire entre Miramichi et Glenwood. Il est très inquiétant de penser aux accidents qu'il ne sera plus possible d'éviter. Il est bien évident que les Conservateurs négligeront encore une fois Miramichi et tout le Nord. Il ne fait aucun doute que les compagnies de construction locales subiront d'importantes pertes financières. Le gouvernement de l'alliance conservatrice investira-t-il dans la voie de contournement du côté nord à Miramichi, le centre de mieux-être de Miramichi et le pont Anderson de Miramichi? Ma question est claire. Je m'attends à une réponse claire.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, j'espère qu'il y a un travailleur paramédical à la Chambre, car les émotions s'intensifient et la tension monte.

Dorénavant, la même idéologie s'appliquera. La question des projets et des entreprises qui sont négligées... J'en ai parlé tout au long de la campagne électorale. J'en ai assez des situations où nos entreprises locales sont contournées. J'en ai assez des situations où nos collectivités sont contournées. Des entreprises du secteur privé ferment leurs portes, et nous nous demandons pourquoi. C'est parce que toute la circulation routière les contourne. Nous travaillons en collaboration avec nos collègues ici afin de prendre des mesures logiques pour nos collectivités — en vue de dynamiser nos collectivités et nos villes, non pas pour les voir disparaître. Une divergence idéologique apparaît donc, Monsieur le président.

Les statistiques liées aux annonces portant sur les routes... Jetons-y un coup d'oeil : Nous avons construit des routes ; nous avons construit toutes ces routes importantes ; nous avons aménagé des ronds-points partout où il était possible de le faire. Le débit de circulation est le seul élément qui n'a pas vraiment été pris en considération pour déterminer si la décision était logique ou non. Cela n'importait pas puisque l'ancien gouvernement voulait simplement dépenser l'argent des contribuables. Merci beaucoup.



[Original]

Routes

M. D. Landry : Comme nous avons pu le constater hier et comme l'ont aussi dit les médias hier soir, les réductions dans les projets d'infrastructures imposées par le premier ministre sont dramatiques. Avant de réduire les projets d'infrastructures routières, le premier ministre a-t-il consulté les représentants de l'industrie et des constructeurs routiers? Leur a-t-il demandé quelles seraient les répercussions économiques de ces réductions? A-t-il pris la peine de les prévenir, ou bien cela a-t-il été une surprise pour eux comme cela l'a été pour tout le monde?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Je doute que cela ait été une surprise, car ce n'est pas comme si je ne parlais pas du sujet depuis six mois et plus — en fait, depuis deux, trois ou quatre ans, peu importe. C'est un sujet récurrent. Nous avons constaté un cycle de volatilité en construction routière parce qu'il y a une divergence idéologique — il suffit de dépenser de l'argent et de créer des emplois en utilisant l'argent des contribuables, nous dit-on. Je n'adhère pas à une telle idéologie et j'ai été très clair à cet égard.

Les routes sur lesquelles nous faisons des travaux, celles sur lesquelles nous nous concentrons, permettront de dynamiser nos collectivités. C'est à nos routes et à nos infrastructures en région rurale que nous devons consacrer des fonds. Le solde du budget de 600 millions de dollars, somme qui représente les dépenses prévues pour le MTI, est tout à fait conforme à ce qui est nécessaire pour que nous puissions améliorer nos routes sur une période de quatre ou cinq ans. Grâce à cette somme, nous serons en mesure d'assurer la sécurité du réseau routier dans toute notre province. Nous n'avons pas besoin d'autres routes. Nous avons besoin de routes de meilleure qualité, et c'est là l'objectif. Le but de telles dépenses... Dans une perspective historique et compte tenu de notre situation actuelle, nous sommes en bonne posture et nous le serons au cours des quatre ou cinq prochaines années, Monsieur le président.

Écoles

M^{me} Rogers : Je trouve non seulement ironique, mais aussi carrément répréhensible, que le ministre de l'Éducation ait parlé hier, au début de son annonce sur les réductions au chapitre des écoles, de dépolitiser l'éducation. Qu'a-t-il fait? Le ministre a politisé l'éducation, et il s'agit de politique de la pire espèce.

Monsieur le président, le budget de capital de l'année dernière prévoyait l'avant-projet sommaire et la recherche de titres fonciers pour une nouvelle école dans le secteur ouest de Moncton afin de régler les questions dont le ministre s'était engagé à s'occuper : le surpeuplement, l'augmentation des inscriptions et le grand besoin de réparations qui avait été relevé lors de l'examen à mi-vie de l'école en question.



En suivant à la lettre la politique du ministère de l'Éducation et en envisageant d'abord d'utiliser une terre appartenant déjà au gouvernement, les ingénieurs du MTI ont déterminé qu'il y avait de nombreuses possibilités pour effectivement construire la nouvelle école fusionnée sur le terrain de la Bessborough School sans déplacer les élèves. Pourquoi le ministre fait-il de la politique mesquine par rapport à nos enfants, à leurs parents et à notre personnel enseignant?

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, je remercie beaucoup la députée d'en face de la question. La raison pour laquelle le gouvernement actuel a dû faire des choix difficiles quant aux projets à soutenir au chapitre de l'éducation, c'est que le parti d'en face, lorsqu'il était au pouvoir, a dépensé 1 milliard de dollars sans obtenir de résultats. Il a investi gros pour remplir les poches d'amis de l'ancien premier ministre qui sont maintenant incapables d'organiser les Jeux de la Francophonie. Il a investi gros dans des projets de développement économique qui, loin d'assurer le développement de notre économie, ont enrichi ses amis et appauvri notre province.

Voilà pourquoi, de ce côté-ci de la Chambre, nous prenons au sérieux la responsabilité gouvernementale de prendre des décisions difficiles. Ce ne sont pas des décisions que nous voulions prendre. Il s'agit de décisions que le gouvernement précédent nous a forcés à prendre à cause de ses décisions irresponsables. Nous sommes maintenant ici pour dire : Ce temps est révolu. Nous agissons dans l'intérêt supérieur de la population de la province tout en créant un système d'éducation de premier ordre.

M. Bourque : Merci, Monsieur le président. Eh bien, je me réjouis de constater que le premier ministre prendra l'engagement de fermer la route 1 afin de rediriger la circulation vers la route 100, de Quispamsis à Saint John, pour que les entreprises locales puissent en profiter.

[Original]

Hier, j'ai été estomaqué d'apprendre l'annulation du dédoublement de la route 11 entre Cocagne et Bouctouche. Ce projet de 13,8 km est attendu depuis des décennies, et ce, non seulement par la population locale mais aussi par l'ensemble de la population de l'est de la province, du nord au sud. Étant donné le taux élevé de circulation, qui compromet jour après jour la sécurité des gens, sans oublier le développement économique, comment le premier ministre peut-il justifier cette réduction, qui n'est rien de moins qu'une insulte à notre population? Oui, c'est une insulte ; comment peut-il justifier une telle chose?

[Traduction]

L'hon. M. Oliver : Monsieur le président, je tiens à remercier le député d'en face de la question. Je veux assurer aux parlementaires que nous nous efforcerons toujours de rendre nos routes plus sécuritaires. Monsieur le président, nous ne voulons pas construire des routes qui contournent nos petites collectivités et nous l'avons dit très clairement. Nous avons fait campagne là-dessus. Durant la période électorale, nous avons promis de ramener des touristes



dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick et nous ne pourrions pas y arriver si nous construisons de nouvelles routes qui contournent les collectivités rurales. Si la décision est prise de faire avancer comme prévu les projets en question, il faudra contourner les collectivités rurales, et cela nuira particulièrement aux petites entreprises, lesquelles dépendent des automobilistes qui empruntent cette route.

Nous savons que les collisions sur la route préoccupaient les collectivités. Bien sûr, nous voulons examiner les questions de sécurité auxquelles nous devons faire face. Nous les réglerons progressivement, en retenant peut-être d'autres options, telles que des voies de dépassement ou des clôtures pour orignaux. Nous réévaluerons certainement les projets à mesure que nous avancerons, afin de faire ce qu'il faut pour la population du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

M. Bourque : Merci, Monsieur le président. Eh bien, je dois dire que la réponse du ministre montre qu'il n'a pas emprunté la route en question, car il saurait qu'elle sert déjà de voie de contournement. Il n'y a pas d'entreprises en bordure de la route 11.

La décision insensée d'interrompre l'élargissement à quatre voies de la route 11 entre Cocagne et Bouctouche n'est rien de moins qu'une gifle et une insulte pour tous les gens du Nouveau-Brunswick, surtout pour les gens des collectivités de l'Est, de Campbellton à Shediac. De toute évidence, les membres du gouvernement allianciste-conservateur n'empruntent pas le dangereux tronçon de la route, où il a déjà été démontré que des vies sont inutilement mises en danger tous les jours. S'ils l'empruntaient, ils sauraient que des travaux sont en cours depuis trois saisons de construction. Beaucoup de travaux ont été réalisés, Monsieur le président.

Comment le premier ministre et le ministre responsable peuvent-ils justifier l'interruption des travaux, d'autant plus que la province profite d'une quote-part de 50 % au titre du projet? C'est honteux, et nous méritons des réponses. Merci.

L'hon. M. Oliver : Monsieur le président, pour chaque somme versée par le fédéral, nous devons fournir la même somme — soit de l'argent que nous pouvons difficilement nous permettre de dépenser. Vous savez, nous sommes déçus. Nous sommes déçus de devoir suspendre le projet et faire de telles compressions. Le gouvernement précédent nous a légué le problème. Nous devons prendre des décisions importantes fondées sur la responsabilité financière. Nous nous tournons vers l'avenir. Nous voulons prendre de bonnes mesures pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous voulons prendre de bonnes mesures pour assurer la sécurité du public voyageur et des gens qui vivent le long de la route en question. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir. Nous réévaluerons les projets pour accorder la priorité à la sécurité du public voyageur. Merci, Monsieur le président.

Bâtiments

M. Horsman : Monsieur le président, je ne saurais vous dire à quel point je suis « déçu » — et j'utilise ce terme par euphémisme — d'apprendre l'annulation du projet relatif au palais de



justice de Fredericton et à l'édifice du Centenaire. La décision représente une perte énorme, non seulement pour les gens de Fredericton, mais aussi pour ceux des environs. Le projet aurait permis un accès aux services plus rapide pour les familles et pour les personnes aux prises avec une maladie mentale. Le projet aurait aussi fourni un lieu de travail plus sûr pour les employés. Tout le monde — les juges, les agents de police, les shérifs, les personnes civiles, le personnel et la clientèle qui passe par le système — aurait été plus en sécurité.

Je demanderais au ministre des Transports et de l'Infrastructure de consulter le ministre de la Santé, la ministre du Développement social, le ministre de la Sécurité publique et la ministre de la Justice pour obtenir leur apport quant aux répercussions négatives que la décision aura sur toutes les personnes concernées. Le ministre prendra-t-il un tel engagement avant de prendre sa décision définitive?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, la décision a été prise. Voilà tout. Voilà où nous en sommes. Plus d'infrastructures sont construites dans la ville, et le bâtiment en question est conservé, soit un autre bâtiment gouvernemental. Comment le projet a-t-il été justifié au départ? C'était pour installer les gens ailleurs pendant la reconstruction ou le désamiantage, entre autres, de l'actuel édifice du Centenaire. L'idée ici, c'est que nous n'avons pas besoin de plus de bâtiments gouvernementaux dans la province. Il ne nous en faut pas davantage dans la ville.

En ce qui concerne tous les aspects que vous venez d'énumérer et dont le projet allait permettre la réalisation, nous pouvons les réaliser sans dépenser 100 millions de dollars. Voilà l'objectif même. Nous examinerons le palais de justice actuel. Nous examinerons les possibilités qui y sont liées. Il ne faut pas simplement construire un autre palais de justice parce qu'il y en a un à Moncton et à Saint John et que, maintenant, il en faut un à Fredericton. C'est ainsi partout dans la province. Il faut construire un bâtiment ici parce qu'un autre est construit ailleurs. Monsieur le président, nous devons sortir du cercle vicieux, car notre province ne peut pas poursuivre dans une telle voie.

La décision a été difficile à prendre, mais elle a été prise pour les bonnes raisons. Le bien immobilier en question... Nous n'avons pas besoin d'un autre bâtiment gouvernemental. Voilà la raison d'être. Examinons l'utilisation de l'actuel palais de justice, considérons les exigences relatives aux installations judiciaires et prenons la bonne décision. Merci beaucoup.

Le président : Le temps est écoulé.

M. Horsman : Merci, Monsieur le président. Je suis content que le premier ministre ait répondu ainsi, car la question suivante contredira tout ce qu'il a dit.

En 2015, le ministère des Transports et de l'Infrastructure a mené un examen de l'utilisation des locaux. Le rapport portait sur une utilisation plus efficiente des bâtiments gouvernementaux. Il a été établi que le réaménagement de l'édifice du Centenaire et la



construction d'un nouveau palais de justice pourraient réduire les dépenses liées aux locaux à bureaux. En 2018, plusieurs étapes du projet avaient déjà été réalisées.

Quelles sommes ont déjà été consacrées au projet? Combien les décisions prises par le gouvernement actuel coûteront-elles au Nouveau-Brunswick? Combien coûtera la résiliation des contrats, et, surtout, qu'advient-il, dans la région de la capitale, des emplois en construction, lesquels correspondent à 800 équivalents à temps plein?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, les membres du précédent gouvernement estiment encore une fois qu'ils ont l'obligation de dépenser l'argent des contribuables pour créer des emplois. Quand la notion des investissements du secteur privé entrera-t-elle en ligne de compte pour créer l'économie dont nous avons besoin ici et qui est viable pour l'avenir?

En ce qui concerne la superficie ou le besoin d'avoir plus de bureaux gouvernementaux, à un moment donné, l'édifice voisin était le seul bâtiment gouvernemental. C'était le seul. Maintenant, nous avons plus de 50 000 employés. Si nous construisons un autre immeuble de 700 bureaux, combien d'employés de plus aurons-nous? Nous n'avons pas besoin de plus de locaux. Nous devons utiliser ceux dont nous disposons. Vous pouvez parler de dépenser plus d'argent pour créer des emplois, mais ce n'est pas notre domaine de compétence. Notre domaine de compétence, c'est d'utiliser ce dont nous disposons et d'essayer de rationaliser nos besoins pour obtenir davantage de résultats, en temps opportun — non pas de mettre sur pied un projet de construction simplement pour dépenser de l'argent.

L'idéologie est différente. Elle consiste à prendre des décisions pour que nous puissions nous permettre de garder des hôpitaux et des écoles, de construire les routes dont nous avons besoin — l'idéologie est différente — et d'assurer un filet social, Monsieur le président.

[Original]

Hôpitaux

M. D'Amours : L'annonce faite hier par le gouvernement conservateur nous démontre un manque clair de sensibilité. Lorsque des projets sont annoncés et en cours de réalisation, comment le premier ministre peut-il décider de les balayer du revers de la main et d'y mettre la hache?

C'était quand même disgracieux de voir le ministre de la Santé annoncer que le projet d'unité mère-enfant à l'Hôpital régional d'Edmundston serait tout simplement mis sur la glace. Ce n'était pas un nouveau projet ou de nouveaux fonds ; c'était un projet déjà entrepris. Le premier ministre reconnaîtra-t-il que, en ce qui a trait à ce projet d'amélioration des services pour les mères et leur nouveau-né, c'est tout simplement une réduction idéologique?



[Traduction]

L'hon. M. Flemming : L'hypothèse qui sous-tend la question du député est erronée. Il fait allusion à une annulation. Rien n'est annulé. Le projet est simplement reporté momentanément, le temps de trouver un lien rationnel et logique entre nos dépenses, nos besoins, nos moyens et les sommes que nous devons emprunter. L'idée d'une annulation est donc absolument, totalement erronée. Il ne s'agit pas d'une annulation.

Je rejette l'hypothèse qui sous-tend la question. Le projet est bon. Le projet ira de l'avant. Il aura lieu au bon moment, il aura lieu pour les bonnes raisons, mais pas simplement parce que le député d'en face veut que de l'argent soit dépensé dans sa circonscription.

[Original]

M. D'Amours : C'est quand même honteux d'éliminer l'unité mère-enfant dans une région rurale du Nouveau-Brunswick. Voilà la situation. Ce n'est pas une question à savoir si une réduction sera faite ou non ; c'est la réalité. Donc, le ministre devrait peut-être réagir et réfléchir à tout cela.

Nous savons tous que le ministre de la Santé croit qu'il y a trop d'hôpitaux au Nouveau-Brunswick et trop de services médicaux dans les régions. Nous venons maintenant de comprendre comment il fera pour justifier la perte des services en région. Pendant que le projet d'unité mère-enfant à l'Hôpital régional d'Edmundston vient d'être arrêté, le ministre annonce en grande pompe la réalisation d'un projet similaire ailleurs dans la province. Pour bénéficier de l'unité mère-enfant, le ministre de la Santé est en train de dire :

[Traduction]

Rendez-vous à Moncton.

[Original]

À ce moment-là, vous aurez les services. L'idée du ministre d'exiger que les femmes enceintes parcourent plus de 450 km pour avoir accès à ce service est-elle le nouveau moyen pour le ministre d'éliminer les services en région? Oui ou non ; la question est simple.

[Traduction]

L'hon. M. Flemming : Eh bien, je vous dirai que c'est excessif d'affirmer qu'une mère doit parcourir 450 mi pour accoucher. C'est une hypothèse ridicule. C'est un énoncé ridicule ; ce n'est pas vrai parce que les gens ne parcourent pas 450 mi pour avoir un bébé. Vous essayez de politiser une situation qui n'est pas bien politisée. Le gouvernement actuel est très, très soucieux de voir à ce que les soins de santé soient dispensés convenablement et efficacement, et affirmer que quelqu'un veut obliger une personne à parcourir 450 mi pour aller accoucher...



Bon sang, mon vieux, trouvez du nouveau matériel. Je pensais que le précédent porte-parole en matière de santé avait beaucoup d'imagination, mais je dois vous dire que vous avez monté la barre plus haut.

Financement par le gouvernement

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Il paraîtrait que de nombreux organismes sans but lucratif dans la province continuent d'accomplir beaucoup de bon travail pour les gens, surtout les plus vulnérables. Au cours des derniers mois, beaucoup de groupes se sont toutefois plaints de retards de paiement. Je demanderais à la ministre du Développement social ou à la ministre de Services Nouveau-Brunswick, dont le ministère verse ces paiements, d'expliquer la raison des retards et de proposer un échéancier raisonnable indiquant le moment où les organismes sans but lucratif peuvent s'attendre à recevoir leurs paiements, lesquels sont en retard depuis longtemps. Merci, Monsieur le président.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, je veux remercier le député et chef de son parti de la question. Vous savez, le gouvernement ne pourrait pas fournir — il ne pourrait pas fournir — les services assurés aux collectivités sans l'aide de nos organismes sans but lucratif. Ils sont des atouts très précieux pour nous et, en particulier, pour le ministère du Développement social. Je ne pense pas qu'il y ait un secteur du ministère du Développement social qui ne fait pas appel à notre secteur communautaire sans but lucratif. C'est donc préoccupant si certains de nos paiements sont en retard.

Je veux remercier le député de la question et je veux l'assurer que, de concert avec Services Nouveau-Brunswick et la ministre de Services Nouveau-Brunswick, je tâcherai de déterminer quels groupes sans but lucratif connaissent des difficultés et je veillerai à lui fournir très bientôt une solution. Nous tiendrons des rencontres privées pour déterminer quels organismes sans but lucratif ont besoin d'aide et nous tenterons de trouver une solution très bientôt. Merci, Monsieur le président.

Routes

M^{me} Conroy : Merci, Monsieur le président. Tout au long de la campagne électorale provinciale, l'Alliance des gens a entendu à maintes reprises les gens de Miramichi dire que la voie de contournement de la route 11 via Napan ne devait pas être financée. Le changement superflu relatif à la voie de contournement aurait coûté inutilement plus de 150 millions, tandis que des voies de dépassement régleraient les problèmes de sécurité. Nous pouvons maintenant utiliser l'argent pour l'infrastructure nécessaire. Monsieur le président, nous sommes si contents que le gouvernement provincial ait écouté l'Alliance des gens et que le point de vue de notre population ait été entendu.

Je veux remercier le gouvernement de la décision prise et j'aimerais rappeler au gouvernement qu'une voie de contournement du côté nord est vraiment nécessaire pour la sécurité de la



population, compte tenu de la fermeture prochaine du pont Centennial. Monsieur le président, voici ma question. Le ministre des Transports et de l'Infrastructure nous ferait-il un compte rendu de la situation concernant la voie de contournement du côté nord à Miramichi? La situation sera-t-elle examinée afin d'assurer la sécurité de notre ville? Merci.

L'hon. M. Oliver : Merci, Monsieur le président, et je veux remercier la députée de sa question. Nous pensons que la route 11 présente certainement des problèmes de sécurité. Nous voulons vraiment atteindre l'équilibre budgétaire, et c'est pourquoi, au titre du budget de capital présenté hier, certains des projets ont été annulés pour l'instant. Nous examinons notre infrastructure pour nous assurer qu'elle est sécuritaire et nous examinons la possibilité d'établir de nouvelles priorités dans l'avenir.

Il s'agit d'une des raisons pour lesquelles nous continuons de financer l'achèvement de la route 11 de Shediac à la rivière Cocagne. Nous voulons faire en sorte de régler les problèmes de sécurité, mais le reste de la route 11 ne peut être envisagé sous le même angle. Nous savons que le taux d'accidents et le débit de circulation varient d'un tronçon à l'autre. Nous devons faire preuve de prudence avec l'argent des contribuables et veiller à prendre les bonnes décisions. Notre gouvernement a l'intention de réévaluer les autres étapes à mesure qu'il va de l'avant. Nous espérons pouvoir nous occuper de telles questions dans l'intérêt de la population.

Pour ce qui est de la voie de contournement du côté nord, nous l'examinons aussi évidemment et veillons à faire les bons investissements au bon moment. Certes, il s'agit d'une question que nous examinerons...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Efficacité énergétique

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Apparemment, le premier ministre n'a jamais visité le palais de justice de Fredericton. Ce qui se passe actuellement dans ce palais de justice est honteux, et la raison pour laquelle un nouveau palais de justice est nécessaire n'a rien à voir avec des dépenses superflues.

Par suite du budget de capital, les gens du Nouveau-Brunswick, notamment les gens de métier du Nouveau-Brunswick, chercheront peut-être du travail l'année prochaine alors qu'ils ne s'attendaient pas à devoir en chercher. Les gens du Nouveau-Brunswick cherchent aussi à obtenir de l'aide pour payer leurs factures de chauffage. Les deux difficultés en question pourraient être résolues s'il était prévu, dans le budget provincial, un financement pour aider les propriétaires et les petites entreprises à acquitter les coûts initiaux de modernisation de leur domicile et de leurs bâtiments. D'après une étude portant sur les répercussions économiques des améliorations énergétiques au pays intitulée *The Economic Impact of Improved Energy Efficiency in Canada*, de telles améliorations constitueraient un moteur de croissance économique pour le Nouveau-Brunswick et créeraient 1 800 nouveaux emplois par année, lesquels sont presque à notre portée. Le ministre des Finances veillera-t-il à ce que le budget au



compte ordinaire comprenne des mesures visant à dégager des fonds et à créer de telles possibilités d'emploi l'année prochaine?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, nous tiendrons compte de telles mesures lorsque nous examinerons les projets d'efficacité énergétique. Cela fait partie... Notre budget de capital comporte des postes budgétaires à cet égard. Notre budget au compte ordinaire comprendra de tels postes budgétaires afin que nous agissions en ce sens. Cela fait partie de notre initiative globale sur le climat visant à réduire les émissions ainsi que la consommation de carburants, quels qu'ils soient.

Toutefois, si le chef du tiers parti veut vraiment que les contribuables de la province paient des coûts de chauffage raisonnables et des coûts abordables pour l'électricité et le chauffage, peu importe la source, je propose qu'il se range de notre côté, comme l'ont fait ses collègues du Parti vert de la Colombie-Britannique, et qu'il nous aide à établir un programme de mise en valeur du gaz naturel qui permettrait effectivement de réduire les coûts et de diminuer provisoirement la consommation de carburant. À l'heure actuelle, le prix de l'essence dans la province est environ quatre ou cinq fois plus élevé qu'il ne l'est en Colombie-Britannique. Cette dernière a un programme qui rend cela possible. J'espère simplement que le chef du tiers parti communiquera avec les Verts de l'Ouest afin que nous puissions concevoir un plan pour l'Est. Merci, Monsieur le président.

M. Coon : Monsieur le président, encore une fois, aux fins du compte rendu, le Parti vert de la Colombie-Britannique s'est opposé à la stratégie du NPD visant à exploiter le gaz naturel liquéfié en Colombie-Britannique et a voté contre celle-ci.

Néanmoins, l'énergie la plus écologique et la moins chère est celle dont nous n'avons plus besoin. Voilà ce que le premier ministre doit comprendre. Selon l'étude *The Economic Impact of Improved Energy Efficiency*, aider les gens du Nouveau-Brunswick à moderniser leur domicile et leurs entreprises pourrait faire augmenter de 700 millions de dollars par année le PIB du Nouveau-Brunswick. Ce n'est pas tout. Une approche axée sur l'efficacité énergétique pourrait générer des centaines de millions de dollars en recettes fiscales destinées à financer nos services publics. Monsieur le président, au lieu de faire une fixation sur la fracturation hydraulique, qui accroîtra la combustion de combustibles fossiles sur la planète, le premier ministre pourrait être respectueux du climat et financièrement responsable en comptant sur le pouvoir économique de l'efficacité énergétique, un moteur puissant, en fait. Agira-t-il ainsi?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, il s'agit d'un moteur qui carbure à des coûts astronomiques que ne peuvent se permettre les gens de la province. Il faut un équilibre. Comme nous le disons depuis le début, il est possible de faire des progrès. Il faut un équilibre entre l'utilisation du pétrole lourd et le passage à un carburant de transition qui est beaucoup plus propre, soit le gaz, puis le passage aux énergies renouvelables lorsqu'elles sont abordables pour les gens de la province.



Quant à la notion selon laquelle l'énergie la moins chère, c'est le recours à aucune énergie : allez dehors. Il fait très froid aujourd'hui, et des gens consomment de l'énergie, pas seulement pour se rendre ici, mais aussi pour rester au chaud. Dans un avenir prévisible, nous aurons besoin d'une quantité appréciable d'énergie qui ne peut pas être produite à un coût abordable seulement au moyen des technologies propres. Il ne fait aucun doute que nous voulons plus d'énergies renouvelables, mais trouvons un juste milieu. Voilà l'essentiel. Dans le cadre des mesures que nous voulons prendre, l'équilibre est très important.

Ce qui est intéressant, c'est que l'une des provinces les plus écologiques de notre pays, comme on l'a mentionné, continue d'appliquer le programme de mise en valeur du gaz de schiste dont elle s'est dotée il y a 50 ans, et elle l'élargit pour faire de l'exportation. Devinez quoi! Nous pourrions faire de même ici, au Nouveau-Brunswick. Rallions-nous à l'idée, Monsieur le président.

Écoles

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Dans la région du Restigouche, 37 % des enfants vivent dans la pauvreté. Un grand nombre d'entre eux sont des élèves qui attendent avec impatience une nouvelle école ultramoderne ayant une vraie cafétéria, un vrai gymnase, de vrais laboratoires de sciences ainsi qu'un bon système de ventilation et de chauffage. Les élèves et le personnel enseignant de ma région ne sont pas des citoyens de second ordre. La décision de ne pas donner suite au projet de nouvelle école est de toute évidence consternante et inacceptable. Comment le ministre peut-il justifier la décision de ne pas poursuivre le projet de nouvelle école anglophone de la maternelle à la 8^e année à Campbellton?

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, je remercie le député d'en face de la question. Nous avons de bonnes raisons de prendre des décisions difficiles parce que le gouvernement précédent avait refusé de les prendre. Nous avons de bonnes raisons de passer en revue la liste de priorités et de faire des choix, car, lorsqu'une liste de choix lui a été présentée, le gouvernement précédent a dit : Nous acceptons tous les projets indiqués, et plus encore, et tous ceux que vous pouvez trouver que nous voudrions peut-être ajouter à la liste.

Au gouvernement, nous croyons à ce moment-ci que nous avons une responsabilité lourde de conséquences. Comme l'économiste Richard Saillant l'a dit ce matin, les décisions énoncées hier dans le budget de capital, que je suis fier d'appuyer, étaient nécessaires et requises et avaient été reportées depuis bien trop longtemps. Chaque année où elles ont été reportées davantage, d'autres défis se sont présentés qui ont donné lieu au bout du compte à d'autres compressions et peut-être même à l'érosion de notre autonomie provinciale. Si nous n'avions pas fait de tels choix, ils nous auraient été retirés à mesure que la province se serait dirigée vers la faillite. Je réponds à la question du député d'en face en disant ceci : Votre gouvernement — votre gouvernement — nous a conduits jusqu'ici en dépensant de manière irresponsable, en prenant des décisions...



Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[*Original*]

La période des questions est terminée.

